



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réaction du CQCD à la hausse du salaire minimum « Une décision responsable »

- Gaston Lafleur

Montréal, le 21 décembre 2010 – Malgré qu'il s'agisse d'une quatrième hausse en quatre ans, le Conseil québécois du commerce de détail juge acceptable la hausse de 0,15 \$ du salaire minimum prévue le 1^{er} mai 2011, tel que l'a annoncée la ministre du Travail, Mme Lise Thériault.

« Malgré la pression consécutive que les hausses ont sur les salaires depuis quatre ans, cette décision du gouvernement du Québec est responsable et conforme au contexte socio-économique à l'intérieur duquel le Québec évolue actuellement », juge Gaston Lafleur, président du Conseil québécois du commerce de détail. « En effet, dans un contexte difficile, Québec a poursuivi dans son axe de réduction de la pauvreté tout en reconnaissant l'environnement économique dans lequel les entreprises évoluent.

Au cours des trois dernières années, le secteur du commerce de détail a vu le salaire minimum augmenter de 18,75 %. « Après trois années consécutives de hausse, il va sans dire que les détaillants auraient souhaité un répit en 2010 », reprend Gaston Lafleur. « Mais après le rattrapage des dernières années, le gouvernement fait maintenant des ajustements qui nous apparaissent plus responsables dans le contexte. En effet, ces ajustements se conjuguent aux prévisions salariales du secteur pour 2011. »

Le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) est fier de promouvoir, représenter et valoriser le secteur du commerce de détail et les détaillants qui en font partie afin d'assurer le sain développement et la prospérité du secteur. Le CQCD est une association regroupant des entreprises du commerce de détail et de la distribution touchant plus de 70 % des activités de ce secteur économique au Québec et en est ainsi un interlocuteur incontournable.

-30-

Pour plus de renseignements :

Jocelyn Desjardins

Directeur des communications et du marketing

Conseil québécois du commerce de détail

Courriel : jdesjardins@cqcd.org

Tél. : 514-842-6681, poste 200 ou 514-604-6273